

Bilan Moral 2022–23 du Cr@ns

Document écrit par ARNAUD DABY-SEESARAM
au nom des membres ayant fait parti
du Conseil d'Administration du Cr@ns durant le mandat :
YOANN BEAUGNON, ÉLISE CREPON, EMMY D'ANELLO
LUC LAPOINTE, THÉO LE MOIGNE, RAPHAËLE MARGER,
SOLAL NATHAN, BALTHAZAR PATIACHVILI, NEVEN VILLANI.

24 mars 2023

1 Introduction

Le présent document est le bilan moral du Conseil d'Administration (CA) de l'association Cr@ns, une association de l'École Normale Supérieure Paris-Saclay (ENS Paris-Saclay) de 2022–23.

2 Déroulement de l'année

2.1 Service d'Impression

Un an s'est écoulé depuis la mise en place d'un service d'impression dans la Bibliothèque Universitaire (BU) de l'ENS Paris-Saclay. Ce service est très apprécié par les utilisatrices et nous souhaitons le maintenir actif après le déménagement de la BU.

2.2 Achat de matériel

Une nouvelle baie de disque a été achetée cette année. L'objectif est de permettre au Conseil Technique (CT) d'accroître la résilience de nos systèmes. Se reporter au bilan technique pour plus de détails.

2.3 Fermeture du service `linx.crans.org`

Le service `linx.crans.org` était un service ouvert permettant le dépôt temporaire de fichiers sur une plateforme Web et fournissant un lien pour télécharger ce fichier. Ce service permettait donc aux adhérent·es, mais aussi à toute personne connaissant l'URL, de partager des fichiers—notamment volumineux—facilement.

Lors de l'année passée, deux membres du CT ont remarqué une activité suspecte sur ce service. Étant un service ouvert, l'association est responsable de ce qui est posté et nous devons être en

mesure de retirer tout contenu signalé sous 24h conformément à la loi. Pour éviter de nous retrouver dans cette situation ou que le service soit utilisé à des fins malicieuses, il a été fermé.

Il est question de réfléchir à sa réouverture après avoir trouvé une manière de tracer les fichiers déposés et leur téléchargements qui ne soit pas intrusive dans la vie privée des utilisatrices.

2.4 Install Party

Une Install Party (IP) a été organisée par l'association. Elle n'a malheureusement pas rencontré le succès escompté : le nombre d'installations de systèmes d'exploitation open source installés est de l'ordre d'une dizaine en comptant les personnes ayant besoin d'aide sur des systèmes installés au préalable.

Cette IP a donc été décevante pour les membres de l'association. En effet, nous avons effectué une brève campagne pour informer les autres usager·ères de l'ENS Paris-Saclay de cet événement, lequel n'a pas rencontré le succès escompté.

2.5 Séminaires

Le Cr@ns a poursuivi la tradition des séminaires techniques en cette année scolaire.

Pour autant, tout comme pour l'IP sus mentionnée, ces derniers n'ont pas eu le même succès que l'an passé. À titre de comparaison, le séminaire «Pare-feu et routage» a accueilli deux étudiant·es contre quinze à vingt l'an dernier.

Il faut que le Cr@ns réfléchisse à une meilleure stratégie d'annonce des séminaires.

Il est intéressant de noter que cette année, tous les séminaires n'étaient pas techniques —comme par exemple le séminaire RGPD. Ce changement est intéressant car cela permet de discuter de la notion de libertés numériques et des combats portés par l'association. De plus, ce changement permet d'intéresser ceux qui ne sont pas susceptibles d'être apprenti·es au Cr@ns¹.

2.6 Soirée de Rentrée

Le Cr@ns et Aurore ont effectué une soirée de rentrée pour accueillir les nouvelles arrivant·es. La soirée s'est bien déroulée tant pour l'organisation en amont de l'évènement que le soir même où il y avait une bonne ambiance. Le choix de proposer un menu unique végétarien a été apprécié par les participant·es d'après les retours que l'on a reçus.

2.7 Nombre de Réadhésions Important

Suite au mail prévenant les membres et ancien·es membres que les adhésions et réadhésions à l'association étaient à présent gratuites pour les usager·ères et anciens usager·ères de l'ENS Paris-Saclay, nous avons reçu un grand nombre de demande de réadhésions d'ancien·es membres.

Cela nous conforte dans la confiance qu'ils placent en nos services et en leur fiabilité.

1. Les sujets des séminaires et ceux abordés lors de projets effectués avec les apprentis se recourent, tandis que les sujets plus généraux ne sont abordés qu'en privé par les membres

2.8 Organisation des 25 ans du Cr@ns

Un comité d'organisation des 25 ans de l'association a été mandaté par le CA afin d'organiser un événement en octobre prochain. Il est prévu que cet événement inclue notamment une IP, des séminaires —lesquels ne seront pas nécessairement techniques, mais parleront du libre en général— et une soirée.

2.9 Accusation de VSS

Note : J'utilise dans cette section le terme «problème» afin d'éviter un éventuel conflit avec des termes juridiques.

Lors de ce mandat, le bureau a été confronté à un problème entrant dans la catégorie des Violences Sexistes et Sexuelles (VSS) . Il n'est ni utile ni adéquat de fournir ici le détail des faits sinon qu'un·e membre de l'association membre du CT a été accusé·e d'actes de VSS lesquels seraient de nature à entraver le bon fonctionnement de l'association.

Il a été décidé par le CT de retirer ses droits à l'accusé·e afin de ne pas qu'il puisse nuire à la victime. Tandis que cette décision du CT est tout à fait rationnelle, elle n'est pas prévue dans nos statuts. En effet, les statuts ne prévoient que la possibilité de retirer les droits d'un·e membre que suite à une faute lourde. La notion de faute lourde est un terme juridique précis, lequel est rarement applicable.

Régler ce problème s'est révélé délicat. Le CA a joué un rôle de médiation entre l'accusé·e et le CT. Le CA s'est entretenu avec l'accusé·e accompagné·e par une personne de son choix à plusieurs reprises afin de décider de la démarche à suivre pour régler ce conflit à l'amiable.

Il a été décidé par le CA de demander à un·e tiers —responsable anti-VSS du BDE— de réaliser une enquête informelle sur les faits afin de nous confirmer ou d'infirmier la justesse de la décision du CT de retirer ses droits à l'accusé·e. Le choix de réaliser cette enquête et de la confier à un·e tiers ayant reçu une formation appropriée a convenu aux deux partis —i.e. le Cr@ns et l'accusé·e.

L'enquête menée a montré que ne serait ce que par principe de précaution le comportement du CT avait été adéquat.

Bien que le CA regrette que les discussions entretenues avec l'accusé·e aient parfois divergées en défaveur du traitement du sujet, lequel est un sujet grave à traiter avec sérieux, les discussions ont globalement été cordiales et ont pu mener à un terrain d'entente, ce que le CA salue. Les avis de l'enquêteurice anti-VSS mandaté·e, du CA et de l'accusé·e ont convergé : il a été décidé que l'accusé·e s'éloigne des instances de l'association afin de ne pas être une gêne pour les personnes souhaitant s'y investir, notamment la victime des VSS non décrites ici.

C'est dans ce contexte et suite à ce problème que le bureau propose les changements de statuts à la présente Assemblée Générale Ordinaire (AGO) . En effet, force est de constater que les statuts actuels ne prennent pas en compte la lutte contre les VSS, laissant l'association impuissante face aux membres accusé·es ou coupables de ces violences.

Les changements proposés ont pour objectif principal de permettre aux différents organes du Cr@ns de lutter contre les VSS tout en restant en accord avec les statuts.

3 Projets en cours

3.1 Changement de Banque

Il a été proposé l’an dernier lors de la formation de notre bureau de clôturer notre compte Société Générale et de déplacer nos ressources financières dans une banque éthique.

Les principaux critères appliqués lors de la recherche de notre prochaine banque ont été (1) l’absence d’investissements allant à l’encontre des valeurs (notamment écologiques) que nous portons, (2) l’évolution des frais fixes liée au changement de banque et (3) l’ancienneté et stabilité de la banque cible, l’idée étant d’éviter les banques trop récentes.

Suite à une étude de marché réalisée par l’un·e des vice-trésorier·ères, le choix s’est porté sur la Banque Postale. Le changement de banque n’a pas eu lieu cette année et est reporté comme projet potentiel pour le bureau futur.

Le changement de banque est en cours et s’étendra en partie sur le mandat suivant.

3.2 Dialogue avec d’autres associations

Il y a eu cette année une baisse du dialogue avec d’autres associations, dont notamment Aurore, ViaRézo et Fédérez. Il pourrait être intéressant pour le prochain bureau de renouer avec ces associations desquelles le Cr@ns est historiquement ou géographiquement proche.

4 Remerciements

Le CA tient à remercier plusieurs actrices de l’ENS Paris-Saclay sans lesquelles les activités de l’association n’auraient pas été aussi fluides :

- merci à la DSVE, notamment FRÉDÉRIQUE TROUSLARD, laquelle nous accompagne dans nos événements et projets divers, parmi lesquels les 25 ans à venir, l’IP, les séminaires technique, *etc.* ;
- merci à la DSI de l’ENS Paris-Saclay laquelle nous accompagne dans nos projets technique à court —nous permettre de fournir Inetrnet à une salle— et long terme —déploiement de notre Radius ;

Aurore

- et ViaRézo lesquelles nous fournissent une connexion Internet ;
- le CT sur lequel repose le fonctionnement de l’association, notamment au niveau de la transmission des savoirs et du déploiement de solutions libres ;
- Aux ancien·nes qui sont toujours présents, que ce soit pour nous aider techniquement au quotidien, lors d’événements ou pour répondre à des questions administratives !

Il est également important pour nous de remercier deux feu membres du CA : merci ÉLISE CREPON et SOLAL NATHAN, qui nous ont quitté suite à la fin de leurs études à l’ENS Paris-Saclay².

Enfin, merci à BALTHAZAR PATIACHVILI d’avoir accepté de rejoindre l’équipe en cours de route après sa cooptation.

2. le Cr@ns étant une association de l’ENS Paris-Saclay, il nous est imposé que les membres en charge de l’association soient usage·ères de l’établissement.